



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

conséquences économiques des blocages

Question au Gouvernement n° 1469

Texte de la question

## CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DES BLOCAGES

**M. le président.** La parole est à Mme Nathalie Sarles, que je vous invite tous à écouter.

**Mme Nathalie Sarles.** Monsieur le ministre de l'économie et des finances, après trois semaines de présence des gilets jaunes aux abords de zones commerciales, une partie de notre économie locale est asphyxiée. Chacun de nous est saisi, dans sa circonscription, par des salariés qui ont peur pour leur travail, des artisans qui ne peuvent honorer leurs commandes, des petits entrepreneurs qui craignent de devoir licencier pour faire face à une baisse de leur chiffre d'affaires, des commerçants de centre-ville ou de périphérie qui ne s'en sortent plus.

Comme nombre d'entre vous, j'ai rencontré des commerçants ce week-end. L'un d'eux, qui emploie cent personnes, déplore une perte de chiffre d'affaires qui met en péril ces emplois et l'empêchera d'honorer le paiement de ses charges. La baisse du chiffre d'affaires est estimée entre 15 et 25 % dans la grande distribution. L'impact sur le commerce de détail se situe entre 20 et 40 % ; dans le secteur de la restauration, la baisse, dans certaines zones, peut atteindre 50 %. Les industries automobiles et agroalimentaires sont également concernées. Ce sont ainsi des milliers d'emplois potentiellement menacés et des milliards d'euros de chiffre d'affaires perdus.

Le Gouvernement a montré, depuis dix-huit mois, toute sa détermination en faveur du redressement de notre économie, seul moyen de créer des emplois et de lutter contre le chômage de masse. Les premiers résultats commencent à apparaître. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

**M. Antoine Saviat.** Ah bon, vraiment ?

**Mme Nathalie Sarles.** Oui, ils commencent à apparaître, mais les entreprises restent fragiles !

Vous avez annoncé des premières mesures, fortes, de suspension de l'augmentation des prix de l'énergie et d'organisation d'une large concertation. Cependant, monsieur le ministre, envisagez-vous des mesures d'accompagnement des commerçants, des artisans et des petits patrons pour leur permettre de faire face à cette crise ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances (Exclamations sur les bancs du groupe LR), que je vous invite à écouter en silence.

**Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.** Vous l'avez dit, madame Sarles, le mouvement des gilets jaunes a eu un impact significatif sur nos entreprises, dans tous

les secteurs : l'artisanat, le commerce, la restauration, le tourisme, le transport routier. Les baisses de chiffre d'affaires sont comprises entre 15 et 25 %, mais peuvent dépasser 50 % à certains endroits du territoire et pour certains types d'activité. Au-delà de ces effets immédiats, il ne faut pas sous-estimer l'impact psychologique ressenti par ceux qui ont été directement confrontés à des dégradations et des pillages. J'étais moi-même auprès des commerçants et des artisans touchés par les violences qui ont eu lieu à Paris ce week-end, et j'ai pu constater ce phénomène.

Le Gouvernement se mobilise depuis dix jours pour accompagner les entreprises : nous les accompagnons en finançant l'activité partielle ; nous les accompagnons en autorisant les ouvertures le dimanche pour les commerçants qui le souhaitent ; nous les accompagnons en renforçant les crédits de Bpifrance ; nous les accompagnons en demandant à l'administration fiscale et à l'URSSAF d'examiner avec bienveillance les demandes de délais de paiement.

Hier, avec le ministre Bruno Le Maire et le secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne, nous avons réuni les organisations professionnelles de tous les corps de métier touchés par les différents mouvements. Nous avons également réuni les fédérations bancaires et d'assurance. Tous se mobilisent pour atténuer l'impact économique des manifestations. Les banques sont mobilisées et accordent des facilités de paiement. Les assurances sont mobilisées et accélèrent le traitement des dossiers d'indemnisation. Les fédérations sont mobilisées, à l'instar de la chambre de métiers de l'artisanat, qui a déclenché et étendu son fonds de calamités.

Vous l'avez compris, madame la députée, notre responsabilité est collective. Nous devons nous mobiliser pour être à l'écoute des acteurs de l'économie et des familles qu'ils font vivre, et leur donner les réponses concrètes dont ils ont besoin. Tel est bien l'enjeu de la concertation que nous ouvrons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Sarles](#)

**Circonscription :** Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1469

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

**Ministère attributaire :** Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [5 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2018](#)